



Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 064-216401471-20250311-11032025DCM12-DE

Extrait du registre des délibérations



Du Conseil Municipal

Séance du 11 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0

Convocation adressée le 07/03/2025
Affichée le 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze du mois de mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Vanessa BEAU, Benoît BROUCARET, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikael DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Fabienne ETCHEGARAY, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Sébastien LASSEGUETTE, Pierre OLÇOMENDY, Jorge RAMIREZ, Christophe SAINT-PIERRE, Fabienne SALLABERRY, Véronique SANCHEZ, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents : Néant

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Eric HIRIART-URRUTY

DCM 12 : Rapport d'orientations budgétaires 2025 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

M. le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du rapport d'orientations budgétaires 2025 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Il informe le Conseil Municipal que conformément aux dispositions de l'article D. 5211-18-1 du code général des collectivités territoriales, ce rapport doit être présenté aux communes membres de l'intercommunalité.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Pascal JOCOU